

Depuis mars 2015 nous avons augmenté le nombre de points de collecte du verre nous sommes passés de 10 à 16 colonnes

Nouveaux emplacements

- Sortie de Fay la Triouleyre
- Malescot après le dernier «dos d'ânes» à droite en descendant vers Brives.
- Le bourg de St Germain, avenue du Plaid sur le parking à hauteur de l'ancien cimetière.
- Le Boussillon à coté du parc à poubelles en bordure de l'ancienne route départementale.
- Noustoulet à côté de l'assemblée du village et de l'abri bus.
- Quartier du «Petit bois» à côté de l'abri bus.

Cette nouvelle répartition qui couvre mieux le territoire communal a permis d'augmenter significativement le tonnage récupéré, de 66 tonnes en 2014 nous sommes passés à environ 100 tonnes pour 2016 soit 29kg/hab/an

Ces résultats sont encourageants, ils démontrent que lorsqu'on facilite le tri, la population dans son ensemble répond positivement.

Pourquoi trier le verre?

C'est un geste écologique et économique car le verre récupéré permettra de fabriquer à nouveau du verre en utilisant moins de matière première et moins d'énergie, c'est aussi moins d'émission de gaz à effet de serre.

1 tonne de verre triée c'est:

- 138 nouvelles bouteilles de 75cl
- 500Kg de CO2 évité
- 236 € d'économie pour la collectivité et donc un moindre coût de la taxe enlèvement des ordures ménagères pour l'usager.

Consignes de tri

Ce qui est accepté: bouteilles, pots en verre.

Ce qui n'est pas accepté: verre à boire, plats en pyrex, vaisselle, vitres, ampoules... Le dépôt de verre dans les poubelles jaunes est interdit

Pour des informations complémentaires, contacter directement le service de collecte et traitement des déchets : 04.71.04.37.30 ou consulter le site de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay www.agglo-lepuyenvelay.